

Fiche-action 1 : garantir aux familles un mode de garde petite enfance



Questionner notre offre de garde du jeune enfant

- > élaborer le schéma des modes d'accueil 0-3 ans
- > questionner les besoins en horaires atypiques

Organiser une veille sur la tension en terme de besoins de garde du jeune enfant

- > recenser des données auprès des organisateurs de services de garde petite enfance
- > permettre une orientation des familles sur la (les) structure(s) ayant une (des) place(s) disponible(s), organiser un réseau d'entraide entre services offrant un mode de garde au bénéfice des familles

Mailler le territoire en équipement

- > étudier le transfert de la micro-crèche du CHPE à Haute Corrèze Communauté
- > poursuivre la construction de la micro-crèche à Sornac



ACTIONS IDENTIFIÉES

1. Carte interactive présentant les acteurs petite enfance

2. Suivi des fréquentations des différents services

- > Collecte des taux de fréquentation des structures
- > Recensement des remontées d'informations par les communes et les familles (questionnaire famille à co-construire)

3. Réflexion collective entre organisateurs de services

- > Analyse collective des données collectées
- > Réflexion collective sur les problématiques relevées en veillant à renforcer et conforter les accueils existants (éviter le soupoudrage en multipliant les lieux d'accueil)